

Faire carrière en Italie (Nantes, 22-23 Feb 18)

Nantes, Musée d'arts, 22.-23.02.2018

Eingabeschluss : 23.06.2017

Emmanuel Lamouche

Faire carrière en Italie : les artistes étrangers à Rome et à Venise au temps de Nicolas Régnier (c. 1610-1667)

À l'occasion de la première exposition monographique consacrée au peintre franco-flamand Nicolas Régnier au Musée d'arts de Nantes du 30 novembre 2017 au 11 mars 2018 (commissariat : Adeline Collange-Perugi, Annick Lemoine, Sophie Lévy), l'Université de Nantes et le Musée d'arts s'associent pour organiser un colloque autour des artistes étrangers actifs à Rome et à Venise au XVIIe siècle.

Comme l'ont démontré les travaux d'Annick Lemoine, Nicolas Régnier représente un cas particulièrement intéressant d'insertion et de progression sociale d'un artiste étranger dans la péninsule italienne. Après des débuts dans l'atelier d'Abraham Janssens à Anvers, Régnier fit le voyage d'Italie, et n'en revint jamais. À Rome dès 1620, il y demeurera jusqu'en 1625, avant son départ pour Venise, où il mourra plus de quarante ans plus tard, en 1667. À Rome comme à Venise, Régnier fréquenta les communautés d'artistes, trouva protecteurs et clientèle de premier ordre, s'intégra pleinement à la vie sociale de son temps, et à un marché de l'art particulièrement dynamique, en tant que peintre, expert et marchand d'art.

À partir de l'exemple de Nicolas Régnier et pour faire écho à sa trajectoire, le colloque a pour but d'éclairer d'autres parcours d'artistes forestieri (en particulier Flamands, Lorrains, Français...), à Rome et à Venise au Seicento, qu'ils soient peintres, sculpteurs, graveurs, médailleurs ou plus modestes « artisans ». Au XVIIe siècle, dans la cité pontificale comme dans la Sérénissime, le rôle des étrangers dans l'évolution de l'histoire de l'art a été fondamental – que l'on pense aux fameux Bentvueghels à Rome, ou à Johan Liss, par ailleurs un ami de Régnier, dans le développement de la peinture vénitienne. Pourtant, entre les artistes de passage, ceux qui demeurent quelques temps sur place, et ceux qui passent des décennies, voire toute leur vie à Rome ou à Venise, la distinction a rarement été faite. L'installation durable d'un artiste dans un territoire étranger suppose à la fois un marché de l'art capable de le retenir et la faculté pour l'artiste de comprendre les réalités de ce marché, et de saisir les opportunités pour s'y intégrer. Ce sont ces modalités d'intégration que le colloque interrogera, en prenant en compte les spécificités politiques, artistiques et intellectuelles de Rome et de Venise, avant la création des premières académies étrangères comme l'Académie de France à Rome (1666).

Quels étaient les moyens dont disposaient les artistes étrangers pour s'insérer dans les milieux artistiques romains et vénitiens à l'époque de Nicolas Régnier ? Qu'est-ce qui pouvait déterminer

pour un artiste étranger une activité pérenne dans des villes comme Rome et Venise ? Peut-on déterminer des parcours types, en fonction de ces deux foyers si différents ? Les débuts de Régnier dans les années 1610 et sa mort en 1667 serviront de limites chronologiques. Les « mécanismes » de carrière des artistes – pour reprendre le terme employé par Francis Haskell dans son célèbre ouvrage "Patrons and painters" (1963) – pourront être analysés en fonction des axes suivants, qui n'épuisent évidemment pas le sujet :

Le réseau professionnel et familial :

- arriver à Rome et à Venise : les liens avec des compatriotes déjà résidents
- intégrer une communauté d'artistes (par exemple Bentvueghels ou Schildersbent)
- entrer en contact avec une clientèle et des protecteurs présents à Rome et à Venise
- le marché de l'art : marchands et négociants étrangers à la péninsule
- le clan familial comme moyen d'insertion ou de progression sociale
- faire souche à Rome et à Venise : la descendance et la transmission du métier

Les conditions de vie et de travail

- travailler pour un protecteur ; l'artiste étranger « domestique »
- travailler pour les pouvoirs officiels
- adapter son art au marché, au goût local
- la situation économique des artistes étrangers
- les quartiers des artistes étrangers, l'habitation, à Rome et à Venise ; les sources (Stati delle Anime, etc.)
- les raisons du retour au pays natal

Les structures professionnelles / les structures de sociabilité

- les institutions artistiques et les corporations : la place des artistes étrangers à l'Académie de Saint-Luc à Rome et à l'Arte dei Pittori de Venise ; les académies privées ; les guildes
- les institutions religieuses et de charité : Virtuosi al Pantheon et confréries « nationales » à Rome ; Scuole à Venise
- les institutions académiques ou religieuses comme moteur de progression sociale
- les guildes et les corporations
- les cercles intellectuels : quelles relations avec les artistes étrangers ?
- influence sur la fortune littéraire des artistes étrangers à Rome et à Venise, et plus généralement état de cette fortune au XVIIe siècle (notamment dans les recueil de biographies)

Durée des interventions : 20 minutes, suivies de 10 minutes d'échange.

Les propositions des jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs) sont les bienvenues.

La publication des actes du colloque est envisagée.

Les propositions d'intervention de 250 mots maximum, en français, italien ou anglais, accompagnées d'un CV avec liste de publications et/ou des recherches en cours, sont à envoyer avant le 23 juin 2017 à l'adresse suivante : regnier.nantes2018@gmail.com. Les réponses seront communiquées début juillet.

Comité scientifique :

Adeline Collange-Perugi (Musée d'arts de Nantes)

Emmanuel Lamouche (Université de Nantes)

Annick Lemoine (Université de Rennes 2 ; Institut national d'histoire de l'art)

Quellennachweis:

CFP: Faire carrière en Italie (Nantes, 22-23 Feb 18). In: ArtHist.net, 19.05.2017. Letzter Zugriff 23.12.2025.
<<https://arthist.net/archive/15598>>.